

780.000 dollars d'amende pour AT&T

Aux Etats-unis, le marketing téléphonique est une tradition. Longtemps libre de toute contrainte, cette technique de vente s'est développée au point de devenir une vraie gêne pour les consommateurs: les coups de fil se multiplient surtout le soir ou le week-end. Conséquence, l'Administration a mis en place pour la première fois dans le pays une liste rouge téléphonique. Entrée en vigueur le 1er octobre, cette liste a rencontré un immense succès: 53 millions de numéros de téléphone y sont déjà enregistrés.

Mais toutes les entreprises ne jouent pas le jeu. Notamment l'opérateur téléphonique longues distances AT&T qui s'est fait épinglé par la Commission fédérale des télécommunications, le gendarme américain des télécoms. **29 personnes appelées 78 fois** Le *Wall Street Journal*, qui révèle cette information explique que la FCC réclame à l'opérateur 780.000 dollars d'amende pour harcèlement publicitaire téléphonique malgré l'entrée en vigueur de la liste rouge. Les servives de télémarketing d'AT&T auraient téléphoné à 29 personnes à 78 reprises alors qu'elles avaient demandé à ne plus être dérangées. La FCC indique, par ailleurs, qu'elle a reçu pas moins de 300 plaintes d'abonnés téléphoniques contre l'opérateur.